

Troisième édition
2017-07

**Aggloméré composé de liège —
Matériau pour le remplissage de
joints de dilatation — Spécifications,
emballage et marquage**

*Agglomerated cork — Expansion joint fillers — Specifications,
packaging and marking*

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 3869:2017](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/3d26ef1f-b165-4fd6-80d0-d18084367b54/iso-3869-2017>



Numéro de référence
ISO 3869:2017(F)

© ISO 2017

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 3869:2017](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/3d26ef1f-b165-4fd6-80d0-d18084367b54/iso-3869-2017>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

	Page
Avant-propos.....	iv
1 Domaine d'application.....	1
2 Références normatives.....	1
3 Termes et définitions.....	1
4 Caractéristiques	1
4.1 Types.....	1
4.2 Matériaux.....	1
4.3 Dimensions et tolérances.....	2
4.4 Récupération.....	2
4.5 Compression	2
4.6 Extrusion.....	2
4.7 Expansion dans l'eau	2
4.8 Masse volumique apparente	2
5 Emballage.....	2
6 Marquage.....	3
Bibliographie	4

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 3869:2017](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/3d26ef1f-b165-4fd6-80d0-d18084367b54/iso-3869-2017>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC) voir le lien suivant: www.iso.org/fr/foreword.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 87, *Liège*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 3869:2001), dont [4.3](#) a fait l'objet d'une révision technique.

Aggloméré composé de liège — Matériau pour le remplissage de joints de dilatation — Spécifications, emballage et marquage

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les caractéristiques de l'aggloméré composé de liège utilisé en tant que matériau pour le remplissage de joints de dilatation entre éléments en béton ou d'autres matériaux de construction.

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de son contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 633, *Liège — Vocabulaire*

ISO 3867, *Aggloméré composé de liège — Matériau pour le remplissage de joints de dilatation — Méthodes d'essai*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 633 s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/3d26ef1f-b165-4fd6-80d0-d18084367b54/iso-3869-2017>

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

4 Caractéristiques

4.1 Types

Pour les besoins du présent document, l'aggloméré composé de liège peut être désigné par un des deux types suivants:

- Type II¹⁾ – liège;
- Type III¹⁾ – liège autoexpansible.

4.2 Matériaux

L'aggloméré composé de liège destiné au remplissage de joints de dilatation doit se présenter sous forme de feuilles ou bandes préformées d'aggloméré composé de liège fabriqué avec du granulé de liège propre, agglutiné avec des résines synthétiques non solubles. Les feuilles ou bandes préformées

1) Dans l'ASTM D 1752a^[1], le type I concerne le «caoutchouc mousse» et le type IV se réfère au «PVC recyclable»; les types II and III sont maintenus dans le présent document pour harmoniser les désignations dans les deux normes, ASTM et ISO.

d'aggloméré composé de liège pour le remplissage de joints de dilatation ne doivent pas se déformer ou casser par manipulation normale dans les conditions atmosphériques.

4.3 Dimensions et tolérances

L'aggloméré composé de liège doit être soumis à essai conformément à l'ISO 3867. L'échantillon prélevé doit avoir une surface de 0,2 m², contenant suffisamment de matériau pour fournir au moins cinq éprouvettes mesurant 100 mm × 100 mm. Les dimensions des feuilles ou bandes d'aggloméré composé de liège, Type II et Type III, doivent être agréées entre le fournisseur et le client.

Les tolérances suivantes doivent être observées sur les valeurs déclarées de ces types de matériau:

- pour la longueur: ± 6 mm;
- pour la largeur: ± 3 mm;
- pour l'épaisseur: ± 1,5 mm.

4.4 Récupération

L'aggloméré composé de liège doit être soumis à essai conformément à l'ISO 3867. La récupération ne doit pas être inférieure à 90 % de l'épaisseur avant l'essai.

4.5 Compression

L'aggloméré composé de liège doit être soumis à essai conformément à l'ISO 3867. La compression doit se situer entre 340 kPa et 1 035 kPa.

4.6 Extrusion

L'aggloméré composé de liège doit être soumis à essai conformément à l'ISO 3867. L'extrusion ne doit pas être supérieure à 6 mm.

4.7 Expansion dans l'eau

L'aggloméré de liège autoexpansible doit être soumis à essai conformément à l'ISO 3867. L'augmentation d'épaisseur ne doit pas être inférieure à 140 % de l'épaisseur avant l'essai.

4.8 Masse volumique apparente

L'aggloméré composé de liège doit être soumis à essai conformément à l'ISO 3867. La masse volumique apparente doit être déclarée par le fabricant.

5 Emballage

L'aggloméré composé de liège destiné à l'utilisation en tant que matériau de remplissage de joints de dilatation doit être stocké et transporté sur palettes ou sur une autre surface plate de façon à éviter des cassures ou déformations permanentes dues aux conditions atmosphériques.

L'aggloméré de liège autoexpansible doit être enrobé dans du papier étanche à l'eau et scellé, de façon à éviter l'entrée d'humidité. Les emballages doivent avoir les dimensions compatibles pour la manipulation sur chantier.